LETTRE DE CONSOLATION, A MONSEIGNEVR LE DVC DE NEVERS.

SVR LE TRESPAS DE Madame la Duchesse de Neuers.

Par le sieur de NERVEZE.



A PARIS,

Chez PIERRE DES-HAYES, à l'Isle du Palais, deuant le cheual de bronze.

M.DC.XVIII.



LETTRE DE CONSOLATION, A MONSEIGNEVR LE DVC DE NEVERS.

SVR LE TRESPAS DE Madame la Ducheſſe de Neuers.

MONSEIGNEVR,

En vne perte qui touche le general & le particulier, il eſt bien difficile que les eſprits puiſſent faire l'office de conſolateurs, puis qu'vn chacun a part à l'affliction publique, & que les raiſons & les paroles de conſolation manquēt ou les mouuemens de la douleur abondent: Il eſt vray qu'ayant ſes degrez & ſa meſure ſelon celle de l'intereſt de la perte, les moins intereſſez peuuent auec plus de liberté conſoler les autres ſur leſquels le dommage tumbe tout entier; Et bien que ma douleur ne ſoit pas des moindres entre celles de vos ſeruiteurs, & que

difficilement elle me puiſſe permettre de conceuoir des penſees propres à la conſolation, ſi la fais-ie forcer en ce ſubiet à l'affection que i'ay à voſtre ſeruice, & de ceux à qui le treſpas de feu Madame la Ducheſſe de Neuers touche par loy de proximité, l'affliction deſquels ſemble aller du pair auec la voſtre, tant l'amour fraternel s'accorde au voſtre coniugal, pour faire enſemble vn triſte concert de ſouſpirs & de regrets, & teſmoigner à la France que ceſte perte eſt auſſi dignement regrettee de ceux qui y ont le principal intereſt, que iuſtemẽt regrettable à tout le monde, & particulierement à ceux qui ont eu l'honneur d'eſtre cognus, & de cognoiſtre ceſte Princeſſe. Ie ne pretends point Monſeigneur, d'arreſter pour encor vos pleurs, bien que mon deſſein ſoit de les appaiſer, Ie ſçai que ceſte ſeignee de l'ame eſt neceſſaire à voſtre ſoulagement, & que l'induſtrie de l'art ne peut auoir ſi toſt la force d'arreſter le cours de la Nature, en vne occaſion ou l'amour & la mort diſpoſent de voſtre cœur, & ſemblent eſtre les arbitres de voſtre vie. Le prix & les merites de ceſte chere eſpouſe que vous auez perduë rendent vos ennuis ſi iuſtes, que la qualité de Prince genereux & magnanime ne retranche rien de l'honneur de vos armes, au contraire, elle donne plus de luſtre à l'amitié, & fidelité d'vn Eſpoux qui en

ceste perte, pense auoir tout perdu, & qui souhaitteroit volontiers, comme, mary de suiure sa chere moitié, si comme pere, la cõsideration des enfans ne s'opposoit à ce desir, vostre amour commun le fait croire, & la violence de vostre affliction me le fait dire, sans que nul puisse en cela condamner ces extresmes ressentimens, tant les vertus & les perfections de sa personne marquent la iustice de vos souspirs. Ainsi pardonnant à vostre douleur tout ce qu'elle opere en vostre esprit, nous ne l'accuserons point de tyrannie, pourueu qu'elle se contente d'vn delay raisonnable pour exercer sa puissance, & qu'apres le temps que la raison luy aura donné, elle face place à vostre prudence, & luy laisse la liberté de faire son office. Ie ne vous representeray point ici la constãce de ces grands personnages de l'antiquité, qui ont receu d'vn cœur ferme & resolu, la mort de leurs enfans, & de leurs Espouses, regardé leurs funerailles d'vn œil sec, & porté à l'heure mesme vn frõt & vn esprit asseuré au seruice de la patrie, & de la chose publique: Il faudroit pour pratiquer la mesme constanse auoir les mesmes mœurs de ces grands hõmes, dont la philosophie & l'amour d'vne gloire temporelle rendoient leurs ames plus austeres que les nostres, que la Religion nourrit à vne plus grande tendresse, pour nous rendre plus hu-

mains enuers les viuans, & plus pieux enuers les morts : Le mesme Autheur qui nous laisse ces exemples dit, que les larmes ne sont point mal seantes aux sages, pourueu qu'elles coulent auec moderation. Vostre iuste ressentiment, Monseigneur, fait excuser l'excez des vostres, puis que vostre cœur est encore dans le naturel desreiglement des premiers mouuemens: mais que vostre iugement se souuienne aussi de l'en tirer le plustost qu'il luy sera possible, & d'arrester par cōsideratiō de sagesse, ce que vous souffrez par ressentimēt d'amour, & de raison: N'enfermez point dans vne afflictió domestique, quoy que grāde, & qui touche méme de regret les ames estrangeres, ce courage genereux & amoureux de l'honeur, qui autrefois vous a tiré loing de chez vous, & de vostre repos, & qui vous a tousiours sollicité d'abandonner, & maison, & famille, pour aller chercher vne mort glorieuse dans vne guerre sainte, & faire de vos trauaux, & de vostre sang vn prix d'honneur & de salut pour le nom, & pour l'ame. Ie croy bien que ce courage, & ceste pieuse ambition, se peuuent trouuer maintenant comme abbattus du coup de vostre infortune, & que toutes ces images de gloire qui se formoyent en vostre esprit, pour le seruice de Dieu, & de ses Autels, font place à celles de vostre chere Espouse: desplorables quāt

à ſon treſpas, mais venerables quant aux vertus de ſa vie, qui ſeront à iamais viuantes en la memoire des mortels, comme vn ornement eternel, non ſeulement à la maiſon tres-illuſtre de Lorraine d'où ceſte grande Princeſſe eſtoit ſortie, à celle de Gonzague & de Neuers où elle eſtoit entree: mais encore à la France, ou elle naſquit, & fut eſleuee. Sa grande pieté enuers Dieu, ſon amour & fidelité enuers vous, ſa paſſion au biẽ public, ſon bõ naturel enuers les ſiens, ſa charité enuers les pauures, & ſa prudence & ſage conduite en toutes ſes actiõs, ſont des tiltres glorieux pour la faire croire bien-heureuſe dans le ciel, & faire à iamais honorer, & loüer ſa memoire dãs le monde: Tiltres qui doyuent encore ſeruir à voſtre conſolation, vous repreſentant auſſi bien le bonheur de la poſſeſſion d'vne Princeſſe ſi parfaicte, que le malheur de la perte, afin de rendre pluſtoſt graces à Dieu, du bien que vous auez poſſedé, que vous plaindre de ce qu'il vous l'a oſté. Il l'a appellee lors qu'il luy a pleu, apres auoir beny & enrichy voſtre couche d'vn nõbre de beaux enfans pour l'appuy de voſtre maiſon, & la conſolation de voſtre vie. A cela il n'y a rien à dire, & à murmurer contre ſa prouidence, mais pluſtoſt à le loüer, & à obeir à ſes volontez, qui à la verité vous l'ont rauie en la fleur de ſon aage, au fort du beſoin qu'el-

le faisoit à ses enfans,& à vous mesmes, mais toutes ces circonstánces de malheur seruiront à signaller & honorer d'auantage vostre obeissance enuers Dieu, & vostre patience enuers vous mesmes, comme ie supplie sa diuine bonté, de fauoriser en cela mes desirs & mes vœux, vous departant la consolation que vous souhaitte,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeyssant seruiteur,
NERVEZE.